



# COMMUNIQUE

## APPEL A CANDIDATURE

### CHAMBRE DE MEDIATION DE TARBES ET HAUTES-PYRENEES CMTH

Sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes et Hautes-Pyrénées, une Chambre de Médiation vient d'être créée, à destination des entreprises des Hautes-Pyrénées.

Cet organisme a pour objet de permettre une résolution des différends interentreprises par le biais du dialogue et de la concertation.

Les membres fondateurs qui ont accepté de s'associer à la création de cette instance, autour de la CCI sont : l'ordre des avocats, la chambre interdépartementale des notaires, la chambre départementale des huissiers de justice, le groupement des experts comptables, ainsi que le MEDEF et la CGPME.

Les statuts de cette association loi 1901 ont été approuvés lors de l'assemblée constitutive en date du 04 mai 2016.

Un appel à candidature est lancé afin d'agrèer les futurs médiateurs.

Toute personne désirant postuler à cette fonction, pourra le faire, en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Chambre de Médiation de Tarbes et Hautes-Pyrénées  
Chambre de Commerce et d'Industrie  
1, rue des Evadés de France  
BP 350  
65003 TARBES CEDEX.

La Chambre de Médiation de Tarbes et Hautes-Pyrénées sera opérationnelle à compter de janvier 2017

**CONTACT :** François Roux – CCI Tarbes – 05.62.51.88.76 – [froux@tarbes.cci.fr](mailto:froux@tarbes.cci.fr)